



Affaire suivie par Bosch Jean-Marie
Orange UPR Sud Est
Téléphone 33 4 72 35 68 80
Télécopie 33 4 37 50 15 58
Mail : gestionlquarante.uprse@orange.com

Lyon, le 14 février 2017

M le Préfet de la Région Rhône-Alpes.
106 rue Pierre Corneille
69419 Lyon Cedex 03

Objet : travaux d'infrastructures de réseau – Information du représentant de l'État
Art. L. 49 du code des Postes et Communications Électroniques
Loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 de réduction de la fracture numérique

Monsieur le Préfet de Région,

Nous vous informons que Orange va procéder à des travaux et construire un nouveau réseau de communications électroniques dans la commune de Jasseron (code postal 001250 code INSEE 01195) .

Le réseau sera créé en tranchée étroite et aura une longueur de 1662 m en 1 tronçon.

Coordonnées Lambert tronçon 1 d'une longueur de 1662 m:

Origine X: 828366,64 et Y: 2138911,56

Destination X: 830023,88 et Y: 2138982,88

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée, conformément au règlement de voirie.

Vous voudrez bien procéder à la publication de cette information, prévue par la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L. 49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et le décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, laquelle doit être effectuée sans délai, en application des dispositions légales susvisées.

Un projet de publication vous est joint en annexe. Je vous invite à me communiquer dès que possible le moyen retenu pour cette publication ainsi que la date à laquelle elle a été effectuée.

Les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la publication, leur intérêt pour ce projet. La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Orange UPR SE
8, rue du Dauphiné 69424 Lyon Cedex 03
Contacts :
Téléphone 33 4 72 35 68 80
Télécopie 33 4 37 50 15 58
Mail : gestionlquarante.uprse@orange.com

A défaut de réponse des collectivités ou opérateurs dans les 45 jours après réception du présent courrier, compte tenu de la nécessité de construire le réseau dans des délais compatibles avec nos obligations de service rendues aux clients, Orange commencera les travaux à l'expiration de ce délai.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet de Région, l'expression de mes salutations distinguées.

Charlotte Geli Cadiou
Directeur du Département Négociations et Affaires Réseau





Projet de publication à insérer

PUBLICATION

Orange va procéder à des travaux et construire un réseau de communications électroniques dans la commune de Jasseron (code postal 001250 code INSEE 01195) .

Le réseau sera créé en tranchée étroite et aura une longueur de 1662 m en 1 tronçon.

Coordonnées Lambert tronçon 1 d'une longueur de 1662 m:

Origine X: 828366,64 et Y: 2138911,56

Destination X: 830023,88 et Y: 2138982,88

Ces travaux n'entrent pas dans le cadre des coordinations, enfouissements et dissimulations de réseaux et ils seront effectués en tranchée conformément au règlement de voirie.

En application de la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009, (art. L. 49 du Code des Postes et Communications Electroniques) et du décret n° 2010-726 du 28 juin 2010, les collectivités ou opérateurs devront faire connaître dans un délai de six semaines à compter de la présente publication, leur intérêt pour ce projet.

Sans aucune réponse dans un délai de 6 semaines suivant la publication, Orange procédera à l'activation de la phase opérationnelle.

La demande motivée de l'opérateur ou de la collectivité territoriale, est à adresser en lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :

Orange UPR Sud Est

8, rue du Dauphiné 69424 Lyon Cedex 03

Contacts:

Téléphone 33 4 72 35 68 80

Télécopie 33 4 37 50 15 58

Mail : gestionlquarante.uprse@orange.com

